



LA REUNION

# A.G.E.M.A.R. ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX  
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

## FORMATION DU PERSONNEL SERVANT A BORD DE NAVIRE À PASSAGER

Cette formation vise à former tout aspirant marin à aider les passagers dans des situations d'urgence à bord des navires suivant le référentiel Arrêté du 6 mai 2014 relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime.

	Effectif par session : <b>6 mini – 16 maxi</b>	<b>Formation présentielle</b> Pas accès handicapé	Durée : <b>12 h</b>
<b>Tarif :</b>	<b>S'informer auprès du secrétariat</b> <b>0262 42 00 61</b> <a href="mailto:fc.eamr@gmail.com">fc.eamr@gmail.com</a>		
<b>Profil :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Tout candidat (demandeur d'emploi, salarié, tout public) exerçant au métier de marin professionnel</li></ul>		
<b>Prérequis :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pas de prérequis formation</li><li>- Tout marin employé ou engagé dans une capacité quelconque à bord d'un navire</li><li>- En cas d'handicap, ce sera au médecin des gens de mer de valider le candidat. En cas de refus, ce dernier peut se renseigner auprès de MDPH et/ou de l'assistante sociale des marins pour connaître les opportunités possibles. Référent handicap : M Sami OUADRANI).</li></ul>		
<b>Débouchés :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation pour pouvoir exercer à bord d'un navire de commerce</li></ul>		



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

### Objectifs :

Les compétences attendues après cette formation sont les suivantes :

- Aider les passagers dans des situations d'urgence à bord des navires
- Assurer un service aux passagers
- Être responsable de la sécurité des passagers dans les situations d'urgence à bord des navires

### Contenu :

Modules	Cours	Formation pratique
<b>Formation à l'encadrement des passagers à bord des navires à passagers :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Contribuer à l'application des plans d'urgence de bord et aux procédures de rassemblement et d'évacuation des passagers</li><li>- Être apte à aider les passagers se rendant aux postes de rassemblement et d'embarquement</li><li>- Connaître les procédures de rassemblement</li></ul>	2h 30	
<b>Formation en matière de sécurité à l'intention du personnel assurant directement un service aux passagers dans les locaux réservés aux passagers :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Communication</li><li>- Engins de sauvetage</li><li>- Procédures d'embarquement</li></ul>	2h 30	
<b>Formation en matière de gestion des situations de crise et de comportement humain :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre en place des procédures d'urgence à bord</li><li>- Optimiser l'utilisation des ressources.</li><li>- Maîtriser les situations d'urgence,</li><li>- Encadrer les passagers et les autres membres du personnel dans des situations d'urgence.</li><li>- Établir et maintenir des communications efficaces</li></ul>	4h	3h
<b>TOTAL HORAIRES y compris heures d'examens</b>		<b>12 h</b>



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.

## Exécution :

### Intervenants :

- Référent pédagogique et handicap : M. Sami OUADRANI
- Formateur pour adultes, ayant une expérience suffisante des questions relatives :
  - à l'exploitation des navires à passagers
  - à la sécurité des navires à passagers, de leurs passagers et de leur cargaison
  - à l'encadrement des passagers
  - à la gestion des situations de crise et de comportement humain

### Moyens pédagogiques :

Formation théorique (exposé, études de cas, analyse de textes ...) dispensée en centre, en continu, en présentiel, dans une salle de cours standard, équipée du matériel pédagogique requis.

### Évaluations :

Pour se voir délivrer l'attestation, il faut avoir suivi la formation et démontrer avoir atteint la norme de compétences minimales requises .

Une évaluation continue des connaissances, effectuée par le (la) formateur(trice), vient valider les acquis de la formation.

## Certification

### Modalité d'obtention :

Délivrance d'une attestation. Cette attestation est à enregistrer auprès des Affaires Maritimes de La Réunion.

### Durée de validité :

**Certificat soumis à une revalidation quinquennale.**

### Délivrance du titre :

- Avoir suivi, participé aux modules de formation
- Avoir atteint les normes de compétences minimales requises
- Un test de connaissances écrit vient valider la formation. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10 dans chacun des modules.



Les formations de l'École d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.  
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.